



ffvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°11 Semaines n°8
Diffusé le 4 mars 2026

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°49 : QUIMPER VOLLEY 29 0299370

- Lors de la rencontre 2FD092 - QUIMPER VOLLEY 29 / J.S.A. BORDEAUX du 1^{er} mars 2026, le club de QUIMPER VOLLEY 29 a inscrit sur la feuille de match deux joueuses étrangères hors UE.

DOSSIER n°50 : NICE VOLLEY-BALL 3 0066927

- Lors de la rencontre 3MD096 - VOLLEY BALL OLLIOULAIS / NICE VOLLEY-BALL 3 du 1^{er} mars 2026, le club de NICE VOLLEY-BALL n'avait que cinq joueurs JIFF inscrit sur la feuille de match.

Anomalies responsables de salle

N° dossier	Match	Date	N° club	Club	Erreur décelée
RES039	2FA094	01/03/2026	690033	CLUB OMNISPORTS DE SAINT-FONS	Resp.Salle : Erreur Type Licence
RES040	3FB096	01/03/2026	837251	VOLLEY BALL OLLIOULAIS	Resp.Salle : Erreur Type Licence
RES050	3MA094	01/03/2026	599512	VC AMICALISTE D'AULNOY	Resp.Salle : Erreur Type Licence
RES051	3MC096	01/03/2026	545068	CO VILLERS LES NANCY	Resp.Salle : Erreur Type Licence
RES052	3MH093	01/03/2026	714076	VBC CHALON SUR SAÔNE 2	Resp.Salle : Absent

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, le GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre ses observations par courrier électronique.